

Programme d'études

Année académique
1998-1999

<http://www.ac.ucl.ac.be/etu/prge/index.html>

Avis

La présente édition reprend les informations connues au 15 juin 1998

Programme des cours par année d'études

Signification des sigles proposés

++ Cours de deux ans.

⊕ Cours cyclique dispensé cette année académique.

⊖ Cours cyclique non dispensé cette année académique.

Δ Ce cours n'est pas dispensé cette année académique.

◆ Charge horaire complète. La charge horaire du quadrimestre est à consulter dans le tableau repris à la page 24.

* L'astérisque qui suit le nom d'un enseignant, après l'intitulé d'un cours, signifie que cet enseignant est suppléant d'un cours (ou d'une partie de cours) qui n'a pas de titulaire.

À propos du nombre d'heures de cours, par cours

Chaque intitulé de cours est suivi de trois groupes de chiffres, qui indiquent la charge horaire, pour ce cours, par année académique. Chaque année académique compte trente semaines de cours.

Chaque intitulé de cours est suivi de trois groupes de chiffres.

– Le premier groupe de chiffres correspond au nombre d'heures théoriques.

– Le deuxième groupe de chiffres correspond au nombre d'heures de travaux pratiques, de laboratoires ou d'exercices.

– Le troisième groupe de chiffres correspond au nombre d'heures de séminaires. Un séminaire est un groupe de travail organisé où chacun à son tour prépare un sujet pour le présenter aux autres participants (une quinzaine). La préparation se fait seul ou à deux ou trois.

MED 1

Candidature en médecine

MED 11 Première année d'études

MED 1111 Philosophie [30-0-0] B. FELTZ

MD 1101 Physique expérimentale et introduction mathématique aux sciences expérimentales [135-50-0] R. DEBUYST, J.-P. MEULDERS

MD 1111 Chimie générale [60-30-0] P. DEPOVERE, Cl. RONNEAU, P. VAN BRANDT

MD 1112 Chimie organique [60-30-0] P. DEPOVERE, J. FASTREZ, J.-Ph. SOUMILLION, P. VAN BRANDT

MD 1130 Biologie générale [65-25-0] J.-P. AUQUIERE, B. LATTEUR, M.-Chr. MANY

ISTO 1100 Cytologie et histologie générales [0-60-0] J.-Fr. DENEFF, M.-Chr. MANY

Le nombre d'heure comprend l'enseignement tant théorique que pratique.

ANAT 1140 Anatomie humaine (1^{re} partie)(Ostéologie, arthrologie, myologie) [37,5-15-0] B. LENGELE

Attention ! Six séances d'activation à l'adaptation aux études universitaires auront lieu le mardi du 22 septembre au 27 octobre 1998.

Épreuves d'attestation

- Évaluation de la capacité de compréhension d'un article scientifique par un questionnaire à choix multiples.
- Dissertation basée sur une vidéo conférence concernant un problème de santé.

MED 12 Deuxième année d'études

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 4 janvier et se terminent le vendredi 23 avril 1999. La session des examens de juin s'ouvre le mardi 25 mai 1999.

ANAT 1110 Embryologie [30-0-0] J. PICARD

ANAT 1150 Anatomie humaine (2^e partie) [75-65-0] B. LENGELE

BCHM 1110 Biochimie générale [67,5-24-0] Ch. JORIS, Fr. OPPERDOES, M. ROSSI, E. VAN SCHAFTINGEN

BCHM 1111 Immunologie générale [30-0-0] P. COULIE, P. MASSON

BCHM 1130 Biologie cellulaire et moléculaire [15-30-0] P. BAUDHUIN

FYSL 1110 Physiologie générale [60-24-0] J.-M. GILLIS, J. LEBACQ

ISTO 1201 Histologie normale des systèmes (1^{re} partie) [19-30-0] J.-Fr. DENEFF (coord.),

M.-Chr. MANY, J.-M. SCHEIFF

MCBL 1150 Bactériologie générale et génétique moléculaire [18,5-0-0] Guy CORNELIS

MED 1170	Psychologie [30-0-0]	M. CROMMELINCK, J. VAN RILLAER
MED 1200	Éléments d'épidémiologie [15-0-0]	R. TONGLET
PHAR 1130	Pharmacologie générale [25-0-0]	J.-M. MALOTEAUX
ANGL 1850	Anglais - compréhension de textes à orientation médicale [60-0-0]	H. CALDWELL (coord.)

Épreuves d'attestation

MED 1184	Santé et société [4-0-10]	R. TONGLET (coord.), M. VAN DEN HAUTE, L. VANDERBECK, J. VANKALCK
MED 1183	Introduction à la médecine hospitalière et stage d'aide-soignant [4-0-0]	M. BUYSSCHAERT (coord.), A. KARTHEUSER, M. MAES, Chr. SWINE

MED 13 Troisième année d'études

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 4 janvier et se terminent le vendredi 23 avril 1999. La session des examens de juin s'ouvre le mardi 25 mai 1999.

ANAT 1170	Anatomie radiologique et imagerie normale [30-7,5-0]	G. COSNARD, B. MALDAGUE, B. VAN BEERS
ANPG 1300	Anatomie pathologique générale [10-20-0]	E. MARBAIX, J. RAHIER
BCHM 1121	Biochimie humaine normale et pathologique [60-16-0]	L. HUE, Fr. LEMAIGRE
FYSL 1301	Physiologie normale et pathologique (1 ^{re} partie) (Systèmes cardiovasculaire, respiratoire et rénale) [60-28-0]	J. KOLANOWSKI (coord.), G. HEYNDRICKX, J.-L. VANOVERSCHDELDE
FYSL 1302	Physiologie normale et pathologique (2 ^e partie) (Systèmes endocrinien, digestif et reproducteur) [60-12-0]	J.-Cl. HENQUIN
FYSL 1303	Physiologie normale et pathologique (3 ^e partie) (Système nerveux) [75-12-0]	A. ROUCOUX (coord.), M. CROMMELINCK, E. OLIVIER, L. PLAGHKI
ISTO 1301	Histologie normale des systèmes (2 ^e partie) [15-25-0]	J.-Fr. DENEFF, M.-Chr. MANY, J.-M. SCHEIFF
MCBL 1130	Microbiologie médicale [35-12,5-0]	Guy CORNELIS, M. DELMEE, G. GLUPCZYNSKI
MED 1300	Pathologie générale [30-0-0]	P. COURTOY
PSME 1100	Psychologie médicale [30-0-0]	Ph. VAN MEERBEECK
VIRO 1100	Virologie médicale [15-0-0]	G. BURTONBOY

Épreuves d'attestation

Elles ne seront organisées qu'à partir de l'année académique 1999-2000.

Cours à option en candidature

L'étudiant de candidature en médecine est tenu de suivre un minimum de 30 h de cours à option et d'en présenter l'examen. Les étudiants qui ont le statut d'étudiant moniteur sont dispensés de cette obligation. Le statut d'étudiant chercheur n'est plus considéré comme un cours à option à partir de l'année académique 1998-1999.

Aucun examen présenté sur un cours à option en candidature ne peut être validé en doctorat.

Cours accessibles en candidature

ANAT 2120	Compléments de biologie cellulaire et moléculaire [30-0-0]	P. BAUDHUIN
BCHM 2120	Compléments de biochimie [30-0-0]	L. HUE
BCMM 2130	Biochimie des maladies métaboliques [30-0-0]	G. VAN DEN BERGHE
FARM 1260	Éléments de mathématiques supérieures [90-45-0]	A. NAUTS, M. WILLEM
FARM 1270	Éléments de statistique [15-10-0]	A. BOUCKAERT (Suppl. Chr. RITTER)
FYSL 2110	Questions spéciales de physiologie [30-0-0]	J.-M. GILLIS
GEMO 2110	Génétique moléculaire médicale [30-0-0]	Chr. DUMOULIN
INFM 2111	Éléments d'informatique médicale [15-15-0]	P. BAUDHUIN
MED 1112	Séminaire de philosophie [0-0-15]	B. FELTZ
MED 1190	Histoire de la médecine [15-0-0] Δ	N.
MD 1135	Compléments de biologie animale et végétale [30-15-0]	J.-P. AUQUIERE, B. LATTEUR, M.-Chr. MANY
PHAR 2170	Pharmacologie expérimentale [30-0-0]	J.-M. MALOTEAUX

L'étudiant désireux de suivre un cours autre que ceux indiqués ci-dessus peut le faire avec l'accord du président de son comité d'année.

L'École de médecine recommande pour la formation des futurs médecins des cours dans les domaines de la philosophie et de la psychologie. Une liste non exhaustive est donnée ci-dessous :

FILO 1111	Introduction historique à la philosophie [30-0-0] Ø ¹	J. DE GREEF
FILO 1211	Philosophie de la nature [30-0-0] ⊕ ¹	M. GHINS
FILO 1241	Questions de sciences religieuses: partie générale [15-0-0] ⊕ ¹	N.
FILO 1321	Epistémologie [30-0-0] Ø ¹	Cl. TROISFONTAINES
FILO 1331	Métaphysique [30-0-0] Ø ¹	Gilbert GERARD
FILO 1351	Anthropologie philosophique [30-0-0] Ø ¹	M. DUPUIS
PSP 1160	Psychologie de l'enfant et de l'adolescent [45-0-0]	J. DAY, X. RENDERS
PSP 1310	Psychologie sociale [30-0-0]	J.-Ph. LEYENS

¹ Ces cours font partie d'un programme de DEC de 1^{er} cycle en philosophie.

Le programme détaillé figure au chapitre «Enseignement complémentaire», p. ISP 13.

Étudiants chercheurs

L'activité d'étudiant chercheur est une formation à la démarche scientifique que l'étudiant décide volontairement d'acquies. Cette activité demande un investissement intellectuel et temporel important, nécessité par la nature même de la formation à acquies.

Un étudiant chercheur participe directement à une activité de recherche dans un laboratoire, un département ou un service dépendant de la Faculté de médecine ou des cliniques universitaires. Cette activité comprendra une phase de formation, spécifique au domaine de recherche envisagé, la présence régulière aux réunions où sont discutés les protocoles et les résultats de la recherche en cours, ainsi qu'une participation directe dans la recherche elle-même. Pour l'ensemble de ces activités, l'étudiant chercheur sera supervisé directement par un promoteur membre du personnel académique ou scientifique. Le promoteur aura des contacts personnels réguliers avec l'étudiant et sera donc responsable de sa formation. Les activités de recherche impliquant une formation importante, il est hautement souhaitable que l'étudiant chercheur et son promoteur envisagent une collaboration s'étendant sur plusieurs années, ce qui leur permettra, le cas échéant, d'aboutir à des résultats concrets.

L'investissement temporel attendu de l'étudiant est de l'ordre de 6 à 8 semaines (équivalent temps plein) par an, à répartir sur les vacances et l'année académique en fonction des disponibilités et desiderata de la structure d'accueil, des impératifs du sujet d'étude et des possibilités de l'étudiant.

Obtention du statut

Les étudiants qui le désirent peuvent, dès la fin de leur première candidature en médecine, entrer en contact direct avec la recherche fondamentale ou clinique. Ils trouveront, à la bibliothèque, un document décrivant les possibilités offertes par les laboratoires et service cliniques d'accueil. Ce document est mis à jour chaque année sur la base des renseignements fournis par les Présidents de départements. Les étudiants devront entrer en contact avec un promoteur et se mettre d'accord avec lui pour introduire une demande de statut d'étudiant chercheur.

L'étudiant qui désire obtenir le statut d'étudiant chercheur en fera la demande à chaque début d'année académique, via le formulaire ad hoc à obtenir auprès du secrétariat de la Faculté. Ce document rempli par l'étudiant et signé par son promoteur est à retourner pour le 15 octobre à ce secrétariat qui le fera parvenir à la commission pour examen. Le retour du formulaire est de la responsabilité de l'étudiant. Il n'y a pas de renouvellement automatique du statut d'une année à l'autre. La commission fera parvenir à l'étudiant un document attestant que le statut d'étudiant chercheur lui est accordé.

La première année où ce statut peut être obtenu est la 2^e candidature en médecine, la dernière année où il peut être obtenu pour la première fois est le 1^{er} doctorat en médecine. Débuter une activité de recherche en second doctorat n'est pas recommandé.

Cette activité **ne fait pas partie du programme obligatoire** des études de médecine, en ce sens elle n'est pas équivalente à un cours à option.

Évaluation

Le rapport annuel d'activité. Pour le 15 avril de chaque année, l'étudiant chercheur veillera à faire parvenir au président de la Commission (Professeur J.-M. GILLIS, département de physiologie UCL 5540) un rapport rédigé conjointement avec son promoteur et signé par lui. Ce rapport reprendra brièvement le sujet de la recherche et

les méthodes mises en oeuvre, en précisant la contribution directe de l'étudiant.

Les étudiants chercheurs qui n'auraient pas remis de rapport seront considérés comme démissionnaires, leur inscription sera annulée avec effet rétroactif et le statut ne leur sera plus accordé l'année suivante.

La note du promoteur. Pour le 15 octobre du 3^e doctorat en médecine, le promoteur est invité à remettre une note globale portant sur l'ensemble des années d'activité de l'étudiant chercheur. Cette note portera sur 10 points. Si l'étudiant a fréquenté plusieurs laboratoires, les différents promoteurs seront invités à remettre une note et la moyenne des notes sera prise en considération.

La note de la Commission. Au cours du premier trimestre du 3^e doctorat, l'étudiant chercheur fera un exposé oral devant des membres de la Commission, pour résumer son activité comme étudiant chercheur durant les années antérieures. La note de la commission portera sur 10 points. L'étudiant qui ne présente pas l'exposé sera considéré comme démissionnaire.

D'autre part, pour les étudiants chercheurs de candidatures, une séance de présentation aura lieu vers le 15 avril de la 3^e candidature. Elle a pour but de faire le point avec l'étudiant chercheur et de l'aider dans ses choix ultérieurs. Cette présentation est souhaitable mais pas obligatoire. Elle ne donne pas lieu à une note.

La note globale sur 20 points, résultat de l'addition des notes d'évaluation par le promoteur et par la Commission sera communiquée au jury de 3^e doctorat en médecine. Elle interviendra dans le calcul de la moyenne obtenue. L'étudiant recevra un *document officiel* stipulant ses années de prestations comme étudiant chercheur et la note globale d'évaluation obtenue. Ce document pourra être transmis aux jurys des Commissions de sélection des candidats spécialistes.

Programme spécial pour les candidats en médecine (MED 13) désirant obtenir le titre de candidat ou de licencié en sciences biologiques (section biologie humaine)

Consulter à ce sujet le programme de la faculté des sciences p. SC 51.

EBIM 1DC Diplôme d'études complémentaires de premier cycle en éthique biomédicale

Responsable académique : L. CASSIERS
Secrétariat administratif : B. VAN CUTSEM et J. TUMMERS
Unité d'éthique biomédicale,
Promenade de l'Alma, 51 bte 4534, 1200 Bruxelles

Tél. 02/764.43.27
Fax : 02/762.02.97

Objectifs

Dans le contexte actuel de la pratique biomédicale se rencontrent plusieurs logiques (éthique et technique, mais aussi psychologie, économie,...) hétérogènes les unes par rapport aux autres. Elles sont pourtant appelées à dialoguer. Le diplôme d'études complémentaires en éthique biomédicale vise à offrir une formation de base qui fournisse à ceux et celles qui le souhaitent les outils pour participer et renforcer ce dialogue.

Conditions d'admission

Peuvent être admis à l'inscription les diplômés universitaires de toutes disciplines, les diplômés de l'enseignement supérieur de type long, ainsi que les étudiants actuellement inscrits à titre principal à un autre programme de l'UCL. A ceux-ci, le diplôme complémentaire ne sera cependant conféré que lorsqu'ils seront en possession d'un diplôme universitaire de candidat au moins.

Eu égard à la pédagogie, le nombre des étudiants sera limité. La sélection se fera sur dossier, avec interview du candidat.

Conception du programme

Le programme, 300 heures au total, comprend 3 blocs de cours (fondements, éthique biomédicale, cours à option) qui doivent être répartis sur 2 années académiques ou plus, en commençant obligatoirement par certains cours de «fondements».

- Le bloc «fondements» vise à fournir un aperçu des traditions de pensée philosophique, théologique, psychologique et une base minimale pour aborder les aspects médicaux de l'éthique biomédicale.
- Le bloc «éthique biomédicale» offre une introduction aux problématiques de la bioéthique et une initiation à une réflexion rigoureuse portant sur des questions concrètes. Des cours d'exercices ont été spécialement créés pour les étudiants du diplôme (et réservés à eux). Ils fournissent à la fois un lieu de synthèse des différentes composantes de la formation et l'occasion de mettre en pratique la compétence que celle-ci vise à transmettre.
- Le bloc «cours à option» permettra à l'étudiant de personnaliser ses préoccupations et son projet de réflexion et d'action dans le domaine de l'éthique biomédicale.

En plus de ces cours et séminaires repris au programme, l'étudiant devra rédiger un travail faisant l'état d'une question bioéthique, sous la forme d'un projet d'article publiable d'une quinzaine de pages, avec bibliographie scientifique. Enfin, il est à noter que le programme n'est offert que tous les deux ans.

Programme des cours

1. Fondements

Afin de compléter sa formation initiale, l'étudiant suivra les cours mentionnés ci-dessous. Il bénéficiera de dispenses pour les matières déjà étudiées dans cette formation initiale.

FILO 1351	Anthropologie philosophique [30-0-0] ☒	M. DUPUIS
	<i>ce cours, ou le cours suivant</i>	
FILO 1350	Anthropologie philosophique [45-15-0]	M. DUPUIS (Suppl. R. GELY)
FILO 1220	Introduction à la philosophie des sciences [45-0-0]	J. DE MUNCK, B. FELTZ, M. GHINS
FILO 2200	Fondements de l'éthique biomédicale [30-0-0]	M. BOTBOL
PSME 1100	Psychologie médicale [30-0-0]	Ph. VAN MEERBEECK
PSP 1370	Biologie générale [45-0-0]	J.-P. AUQUIERE, B. LATTEUR
PSP 1400	Physiologie humaine [30-0-0]	J. LEBACQ
RELI 1450	Théologie morale fondamentale II [30-0-0]	E. GAZIAUX

2. Éthique biomédicale

A. Approches théoriques

Cours obligatoire

HOSP 2240	Initiation à l'éthique et à la bioéthique [30-0-0]	M. BOTBOL
-----------	--	-----------

Cours au choix (l'étudiant doit choisir 30 heures parmi les cours ci-dessous)

MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0]	M. BOTBOL, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIERS*
MED 2140	Déontologie médicale et droit médical [15-0-0]	M. BOTBOL, Chr. HUBLET, D. MOULIN
	<i>ces 2 cours ou le cours suivant</i>	
DROI 2395	Droit médical [30-0-0]	Chr. HUBLET

B. Questions approfondies de bioéthique

EBIM 1100	Questions approfondies de bioéthique, 1 ^{re} partie : Principes et méthodes [0-0-30]	L. CASSIERS (coord.), J.-Ph. COBBAUT*
EBIM 1110	Questions approfondies de bioéthique, 2 ^e partie : problématiques [0-0-30]	L. CASSIERS (coord.), J.-Ph. COBBAUT*

C. Séminaires cliniques

MED 2300	Séminaire de déontologie médicale [0-0-15]	M. BOTBOL, Chr. HUBLET, L. MICHEL
EBIM 1120	Séminaire sur des cas cliniques [0-0-15]	D. MOULIN (coord.), L. ROEGIERS*
EBIM 1130	Séminaire de médecine, santé et société [0-0-15]	L. MICHEL (coord.), J.-Ph. COBBAUT*

3. Cours à option

L'étudiant doit choisir 30 heures parmi la liste des cours suivants :

Science et éthique

FILO 1331	Métaphysique [30-0-0] Ø
FILO 2003	Éthique dans les sciences naturelles [15-0-15]
FARM 2170	Bioéthique et morale chrétienne [15-0-0]
DROI 1202	Philosophie morale et droit naturel [60-0-0]
MED 2310	Analyse des médecines parallèles [7,5-0-0]
MD 2201	Questions de sciences religieuses: l'éthique chrétienne [15-0-0]
HOSP 3290	Problèmes d'éthique professionnelle [15-0-0]
RELI 2831	Questions de bioéthique [30-0-0] Ø

Psychologie et éducation du patient

MED 2320	Education du patient à sa maladie [0-0-15]
ESP 3330	Education pour la santé [30-0-0]
SEX 2511	Notions de psychologie familiale, conjugale et sexuelle [45-0-0]

Droit médical

HOSP 2150	Sécurité sociale [30-0-0]	J. VAN DROOGHENBROECK
HOSP 3270	Législation et organisation hospitalières [45-0-0]	Fr. LADRIERE
MEX 2340	Responsabilité civile et pénale [15-0-0]	Chr. HUBLET
HOSP 3110	Droit médico-social et hospitalier [30-0-0]	G. SCHAMPS
SEX 2500	Aspects juridiques de la sexualité et de la procréation [30-0-0]	J. SOSSON

Économie et société

ESP 3580	Introduction à l'économie de la santé [15-0-0]	M.-Chr. CLOSON
ESP 3590	Planification sanitaire et politiques de santé [15-0-0]	D. ROTT
ESP 2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0]	M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET
MED 2390	Gérontologie sociale [22,5-0-0]	X. LEROY
HOSP 3340	Psycho-sociologie de l'organisation application en milieu hospitalier [30-0-0]	J.-M. LACROSSE
HOSP 3300	Aspects socio-culturels de la santé [15-0-0]	J. MASSION
MED 2260	Santé et développement [30-0-0]	D. GRODOS, D. GUHA

Gilbert GERARD
B. FELTZ, Th. HANCE
M. BOTBOL, L. ROEGIER
O. DEPRE, J. LENOBLE (Suppl. Fr. OST)
M. LAMBERT (coord.)
Ph. GOFFINET
M. BOTBOL, L. MICHEL
H. WATTIAUX

B. VANDELEENE
A. DECCACHE, R. TONGLET
P. DE NEUTER

MED 2

Doctorat en médecine

Tout étudiant de doctorat recevra dès la première année d'études un carnet de stages où seront consignées toutes les prestations cliniques qu'il effectuera au cours des quatre années de doctorat

Structure générale du deuxième cycle des études médicales

Premier doctorat en médecine

Semestre 1

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur cardio-vasculaire
- secteur respiratoire
- options

Les cours à option ont été répartis en 4 listes de «cours recommandés» par année d'études. Ces listes sont présentées après le programme de l'année d'études concernée.

- Stage d'initiation (3 semaines)
- Tutorat

Semestre 2

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (2^e partie)
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur maladies infectieuses
- secteur digestif
- options

- Tutorat

Deuxième doctorat en médecine

Semestre 3

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (3^e partie)
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur d'hématologie
- secteur d'endocrinologie
- secteur de néphrologie-urologie
- secteur des maladies nerveuses
- options

- Stage d'immersion (2 semaines)
- Tutorat

Semestre 4

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (4^e partie)
- enseignements généraux non sectorisés
- secteur de gynécologie-obstétrique
- secteur locomoteur

- Tutorat

Troisième doctorat en médecine

Semestre 5

- apprentissage de la démarche et du raisonnement clinique (5^e partie)
- médecine et société
- introduction à la médecine générale

- enseignements généraux non sectorisés
- pathologies spéciales (dermatologie, oto-rhino-laryngologie, stomatologie, ophtalmologie)
- certificats complémentaires facultatifs (ECG, médecine préventive, radioprotection)
- filières et options

Semestre 6

- stages obligatoires et recommandés (3 périodes de 2 mois de janvier à juin)
- séminaires de médecine interne, chirurgie, gynécologie-obstétrique, pédiatrie

Quatrième doctorat en médecine

Semestre 7

- stages obligatoires et recommandés, comme au 6^e semestre (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)
- stages hospitaliers agréés et organisés par le CUMG (3 périodes de 2 mois de juillet à décembre)

Semestre 8

- stages à option (janvier à juin)

4 orientations :

- formation spécifique en médecine générale
- stage de préparation à un concours de spécialité
- recherche
- santé publique (dont la médecine du travail), stomatologie

Liste des secteurs

L'enseignement de la pathologie se fait par grands systèmes physiologiques et de façon intégrée.

Secteurs relevant de la première année d'études

Secteur d'apprentissage de la démarche clinique	Coord. M. LAMBERT
Secteur cardio-vasculaire	Coord. J.-Cl. VANOVERSHELDE
Secteur digestif	Coord. R. DETRY
Secteur de maladies infectieuses	Coord. Fr. ZECH
Secteur respiratoire	Coord. L. DELAUNOIS

Secteurs relevant de la deuxième année d'études

Secteur de néphrologie et d'urologie	Coord. P. VAN CANGH
Secteur d'hématologie	Coord. G. CORNU
Secteur locomoteur	Coord. Fr. HOUSIAU
Secteur de maladies nerveuses	Coord. Chr. SINDIC
Secteur d'endocrinologie	Coord. P. MALVAUX
Secteur de gynécologie-obstétrique	Coord. K. THOMAS

Liste des cours sectorisés

ANPS 2111	Anatomie pathologique spéciale, y compris la pratique des autopsies [15-8-0] (MED21)	J. RAHIER (coord.), Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL
ANPS 2211	Anatomie pathologique spéciale, y compris les colloques anatomo-cliniques [15-0-10] (MED 22)	Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL, J. RAHIER
INTR 2371	Pathologie interne: maladies cardio-vasculaires [24-10-0] (MED 21)	J.-L. VANOVERSHELDE (coord.), Chr. BROHET, J. COL, D. DE JONGHE, M. ROUSSEAU
INTR 2372	Pathologie interne: gastro-entérologie [27-0-0] (MED 21)	A. GEUBEL
INTR 2373	Pathologie interne: pneumologie [18-0-0] (MED 21)	L. DELAUNOIS, D. RODENSTEIN
INTR 2374	Pathologie interne: maladies infectieuses et parasitaires [19-0-0] (MED 21)	Fr. ZECH

INTR 2375
INTR 2376
INTR 2377
INTR 2378
PEDI 2160

Pathologie interne: rhumatologie [18-0-0] (MED 22)	Fr. HOUSIAU
Pathologie interne: néphrologie [16,5-0-0] (MED 22)	Y. PIRSON
Pathologie interne: endocrinologie et nutrition [25-0-0] (MED 22)	M. BUYSSCHAERT
Pathologie interne: hématologie [18-0-0] (MED 22)	A. FERRANT
Pathologie infantile [52-0-0] (MED 21 et 22)	J.-P. BUTS, G. CORNU, P. LEBECQUE, P. MALVAUX, Th. SLUYSMANS

CMCH 2111

Cliniques médico-chirurgicales: pathologie médicale [60-0-0] (MED 21)	M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, M. DEKOCK, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM
---	---

CMCH 2112

Cliniques médico chirurgicales: pathologie chirurgicale [27-0-0] (MED 21)	R. DETRY (coord.), J.-M. COLLARD, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, Y. LOUAGIE, L. MICHEL, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS
---	--

CMCH 2121

Cliniques médico-chirurgicales: pathologie médicale [67,5-0-0] (MED 22)	M. BUYSSCHAERT (coord.), B. BOLAND, A. BOSLY, M. DEKOCK, L. DELAUNOIS, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Y. PIRSON
---	--

CHG 2220

Pathologie chirurgicale spéciale (sauf l'orthopédie, la traumatologie et l'urologie) [35-0-0] (MED 21)	R. DETRY, Ph. NOIRHOMME, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET
--	---

CHG 2230

Pathologie chirurgicale spéciale: orthopédie et traumatologie [23-0-0] (MED 22)	Chr. DELLOYE, J.-J. ROMBOUTS
---	------------------------------

CHG 2240

Pathologie chirurgicale spéciale: urologie [16-0-0] (MED 22)	P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE
--	---------------------------

RDGN 2161

Radiodiagnostic, 1 ^{re} partie [7,5-15-0] (MED 21)	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
---	-------------------------

RDGN 2162

Radiodiagnostic, 2 ^e partie [7,5-15-0] (MED 22)	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
--	-------------------------

NEUR 2110

Théorie des maladies nerveuses [30-0-0] (MED 22)	Chr. RAFTOPOULOS, G. SEBIRE, Chr. SINDIC
--	--

NEUR 2120

Clinique des maladies nerveuses [18-0-0] (MED 22)	Chr. RAFTOPOULOS, G. SEBIRE, Chr. SINDIC
---	--

NEUR 2180

Sémiologie des maladies nerveuses [9-0-0] (MED 22)	Chr. SINDIC
--	-------------

ORTO 2130

Clinique chirurgicale orthopédique [18-0-0] (MED 22)	Pierre-Pascal DE NAYER (coord.), Ph. DE CLOEDT, Chr. DELLOYE, J. LEGAYE, Wl. LOKIETEK, E. MUNTING, P. POILVACHE, J.-J. ROMBOUTS
--	---

URO 2110

Clinique et policlinique urologiques [15-0-0] (MED 22)	R.-J. OPSOMER, P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE
--	--

OBST 2111

Physiopathologie de la grossesse et de l'accouchement [30-0-0] (MED 22)	P. BERNARD, C. HUBINONT, K. THOMAS
---	------------------------------------

OBST 2112

Gynécologie [30-0-0] (MED 22)	J. DONNEZ, K. THOMAS
-------------------------------	----------------------

OBST 2120

Clinique obstétricale [22,5-0-0] (MED 22)	P. BERNARD, C. HUBINONT, K. THOMAS
---	------------------------------------

OBST 2140

Clinique gynécologique [22,5-0-0] (MED 22)	S. DE COOMAN, J. DONNEZ, M. NISOLLE, K. THOMAS
--	--

MEFY 2110

Médecine physique et réadaptation locomotrice [13-0-0] (MED 22)	J. DE NAYER
---	-------------

Tableau des cours sectorisés

Certains cours n'étant que partiellement sectorisé, le volume horaire indiqué ne représente pas le volume horaire global du cours.

Secteur	Cours	Démarche clinique	PREMIER DOCTORAT				DEUXIEME DOCTORAT						Volume Mag.
			Cardio-vasculaire	Digestif	Maladies infectieuses	Respiratoire	Endocrinologie	Gynéco-obstétrique	Hématologie	Locomoteur	Néphro-urologie	Maladies nerveuses	
ANPS	2111		3,00 h	7,00 h		5,00 h							15,00 h
ANPS	2211						2,00 h	3,00 h	2,00 h	3,00 h	3,00 h	2,00 h	15,00 h
BCMM	2122	6,00 h											6,00 h
	Exerc.	4,00 h											4,00 h
CHG	2111	10,00 h											10,00 h
CHG	2112	12,00 h											12,00 h
	Exerc.	4,00 h											4,00 h
CHG	2140	22,50 h											22,50 h
CHG	2150	26,00 h											26,00 h
CHG	2220		11,00 h	22,00 h		2,00 h							35,00 h
CHG	2230									23,00 h			23,00 h
CHG	2240										16,00 h		16,00 h
CMCH	2111	25,50 h	9,00 h	10,50 h	6,00 h	9,00 h							60,00 h
CMCH	2112		9,00 h	18,00 h									27,00 h
CMCH	2121	10,50 h	3,00 h	3,00 h		3,00 h	12,00 h		12,00 h	12,00 h	12,00 h		67,50 h
CMCH	2122	25,50 h											25,50 h
INTR	2112	7,00 h											7,00 h
INTR	2120	45,00 h											45,00 h
INTR	2111	34,00 h											34,00 h
	Exerc.	15,00 h											15,00 h
INTR	2371		24,00 h										24,00 h
	Exerc.		10,00 h										10,00 h
INTR	2372			27,00 h									27,00 h
INTR	2373					18,00 h							18,00 h
INTR	2374				19,00 h								19,00 h
INTR	2375								18,00 h				18,00 h
INTR	2376										16,50 h		16,50 h
INTR	2377						25,00 h						25,00 h
INTR	2378							18,00 h					18,00 h
MEFY	2110								13,00 h				13,00 h
NEUR	2110											30,00 h	30,00 h
NEUR	2120											18,00 h	18,00 h
NEUR	2180											9,00 h	9,00 h
OBST	2111							30,00 h					30,00 h
OBST	2112							30,00 h					30,00 h
OBST	2120							22,50 h					22,50 h
OBST	2140							22,50 h					22,50 h
ORTO	2130									18,00 h			18,00 h
PEDI	2130	6,00 h											6,00 h
PEDI	2160		8,00 h	6,00 h	6,00 h	5,00 h	9,00 h		15,00 h		3,00 h		52,00 h
PEDI	2170	6,00 h											6,00 h
	Exerc.	2,00 h											2,00 h
PEDI	2180	22,50 h											22,50 h
PEDI	2200	6,00 h											6,00 h
RDGN	2161			4,00 h		1,50 h							5,50 h
RDGN	2162						1,00 h			4,00 h	4,00 h		9,00 h
TRSL	2110												0,00 h
	Exerc.	12,00 h											12,00 h
TRSL	2120												0,00 h
	Exerc.	12,00 h											12,00 h
URO	2110										15,00 h		15,00 h
Total mag.		264,50 h	67,00 h	97,50 h	31,00 h	43,50 h	49,00 h	108,00 h	47,00 h	91,00 h	69,50 h	59,00 h	925,50 h
Total exerc.		49,00 h	10,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	0,00 h	59,00 h

MED 21

Première année d'études

Premier quadrimestre

A. Apprentissage de la démarche clinique

La coordination de ces enseignements est assurée par le professeur M. LAMBERT

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points «Autres enseignements...», «Démonstrations cliniques»

BCMM 2122	Interprétation des tests de biologie clinique [6-0-4]	M. LAMBERT, M. LIEVENS
INTR 2111	Sémiologie médicale [34-15-0]	E. COCHE, Jacques DE PLAEN, M. LAMBERT
CHG 2112	Sémiologie chirurgicale [12-4-0]	R. DETRY (coord.), J. LERUT, L. MICHEL, J.-J. ROMBOUTS
CHG 2150	Urgences médico-chirurgicales, petite chirurgie, soins infirmiers [16-10-0]	Ph. BAELE (coord.) (Sont associés à cet enseignement : M. BOUILLON, N. BUREAU, J. COL, M. DEBAST, Pierre-Pascal DE NAYER, J.-M. GOUVERNEUR, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, C. WILLEMS)
PEDI 2130	Pédiatrie générale [6-0-0]	J.-P. BUTS
PEDI 2170	Sémiologie pédiatrique [6-2-0]	G. CORNU, P. MALVAUX
INTR 2120	Clinique propédeutique médicale [45-0-0] ♦	M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, Ch. LEFEBVRE
CHG 2140	Clinique de propédeutique chirurgicale [22,5-0-0] ♦	J.-B. OTTE (coord.), Pierre-Pascal DE NAYER, R. DETRY, J.-Fr. GIGOT, J. LERUT, J.-J. ROMBOUTS, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET, P. VAN CANGH, R. VERHELST, Fr.-X. WESE
CMCH 2111	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [60-0-0] [partim : 25, 5-0-0]	M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, M. DEKOCK, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1^{er} doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique,...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

B. Enseignement intégré des pathologies systémiques

On remarquera que ces secteurs comprennent des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points «Autres enseignements...», «Démonstrations cliniques»

Secteur cardio-vasculaire (67 h + 10h).

Coord. J.-L. VANOVERSCHELDE

Cours : INTR 2371 (24 h + 10 h), PEDI 2160 (8 h), CHG 2220 (11 h) ANPS 2111 (3 h), CMCH 2111 (9 h), CMCH 2112 (9 h) et CMCH 2121 (3 h).

Secteur respiratoire (43,5 h)

Coord. L. DELAUNOIS

Cours : INTR 2373 (18 h), PEDI 2160 (5 h), CHG 2220 (2 h), ANPS 2111 (5 h), RDGN 2161 (1,5 h), CMCH 2111 (9 h) et CMCH 2121 (3 h).

C. Autres enseignements donnés parallèlement

ANPS 2111	Anatomie pathologique spéciale, y compris la pratique des autopsies [15-8-0] ♦	J. RAHIER (coord.), Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL
MED 2140	Déontologie médicale et droit médical [15-0-0]	M. BOTBOL, Chr. HUBLET, D. MOULIN
PHAR 2111	Pharmacologie spéciale, 2 ^e partie [53-0-0] ♦	J.-M. MALOTEAUX (coord.), J.-L. BALLIGAND, Fr. ZECH
PSYC 2120	Psychopathologie - psychiatrie [45-0-0] ♦	J.-Y. HAYEZ, J.-P. ROUSSAUX, Ph. VAN MEERBEECK
RDGN 2161	Radiodiagnostic, 1 ^{re} partie [7,5-15-0] ♦	B. MALDAGUE, J. PRINGOT

D. Démonstrations cliniques

CMCH 2111 Cliniques médico-chirurgicales: pathologie médicale [60-0-0] ♦

CMCH 2112 Cliniques médico chirurgicales: pathologie chirurgicale [27-0-0] ♦

CMCH 2113 Cliniques médico-chirurgicales: pathologie infantile [21-0-0] ♦

M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, M. DEKOCK, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM
R. DETRY (coord.), J.-M. COLLARD, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, Y. LOUAGIE, L. MICHEL, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS
J.-P. BUTS, G. CORNU, P. MALVAUX, Th. SLUYSMANS, E. SOKAL

Deuxième quadrimestre

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 25 janvier et se terminent le vendredi 7 mai 1999. La session des examens de juin s'ouvre le lundi 31 mai 1999.

A. Apprentissage de la démarche clinique

La coordination de ces enseignements est assurée par le professeur M. LAMBERT.

STAG 2110 Stage : 3 semaines obligatoires du lundi 4 janvier au vendredi 22 janvier 1999.

INTR 2112 Stratégie diagnostique [7-0-0]

CHG 2111 Pathologie chirurgicale générale [10-0-0]

PEDI 2130 Pédiatrie générale [6-0-0]

INTR 2120 Clinique propédeutique médicale [45-0-0] ♦

J. MELIN
Pierre-Pascal DE NAYER, M. REYNAERT, J.-P. SQUIFFLET
J.-P. BUTS
M. LAMBERT (coord.), B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, Ch. LEFEBVRE
G. CORNU, J. NINANE

PEDI 2180 Clinique propédeutique pédiatrique [22,5-0-0]

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1^{er} doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique,...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

B. Pathologie générale

PATG 2111 Physiologie pathologique [8-0-0]

INTR 2350 Pathologie interne: intoxications [6-0-0]

O. DEVUYST
R. LAUWERYS

C. Enseignement intégré des pathologies systémiques

On remarquera que ces secteurs comprennent des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points «Autres enseignements...», «Démonstrations cliniques»

Secteur digestif (97h)

Coord. R. DETRY

Cours : INTR 2372 (27 h), PEDI 2160 (6 h), CHG 2220 (22 h), RDGN 2161 (4 h), ANPS 2111 (7 h), CMCH 2111 (10,5 h), CMCH2112 (18 h) et CMCH 2121 (3 h).

Secteur de maladies infectieuses (31 h)

Coord. Fr. ZECH

Cours : INTR 2374 (19 h), PEDI 2160 (6 h) et CMCH 2111 (6 h).

D. Autres enseignements donnés parallèlement

ANPS 2111 Anatomie pathologique spéciale, y compris la pratique des autopsies [15-8-0] ♦

PHAR 2111 Pharmacologie spéciale, 2^e partie [53-0-0] ♦

PSYC 2120 Psychopathologie - psychiatrie [45-0-0] ♦

J. RAHIER (coord.), Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL
J.-M. MALOTEAUX (coord.), J.-L. BALLIGAND, Fr. ZECH
J.-Y. HAYEZ, J.-P. ROUSSAUX, Ph. VAN MEERBEECK

PSYC 2160

Séminaire de psychologie médicale [0-0-24] ♦ Ph. VAN MEERBEECK (Suppl. P. JANNE) (coord.), M. DE CLERCQ, P. DE NEUTER, Chr. REYNAERT, J. SERRANO
(Sont associés à cet enseignement : D. CHARLIER, J.-Fr. MAHY et A. MASSON)

RDGN 2161

Radiodiagnostic, 1^{re} partie [7,5-15-0] ♦

B. MALDAGUE, J. PRINGOT

F. Démonstrations cliniques

Cliniques médico-chirurgicales :

CMCH 2111

Cliniques médico-chirurgicales: pathologie médicale [60-0-0] ♦

M. LAMBERT (coord.),

B. BOLAND, Jacques DE PLAEN, M. DEKOCK, A. GEUBEL, Ch. LEFEBVRE, D. RODENSTEIN, B. VANDERCAM

CMCH 2112

Cliniques médico chirurgicales: pathologie chirurgicale [27-0-0] ♦

R. DETRY (coord.), J.-M. COLLARD, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, Y. LOUAGIE, L. MICHEL, J.-B. OTTE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS

CMCH 2113

Cliniques médico-chirurgicales: pathologie infantile [21-0-0] ♦

J.-P. BUTS, G. CORNU, P. MALVAUX, Th. SLUYSMANS, E. SOKAL

Liste des cours à option recommandés pour le 1^{er} doctorat

Les étudiants doivent choisir deux cours à option en MED 21, de préférence dans la liste des cours recommandés. L'étudiant peut également prendre comme cours à option un cours recommandé dans une autre année de doctorat. S'il souhaite choisir un cours à option non repris dans les listes des doctorats, il doit demander l'autorisation du président de son comité d'année.

Les étudiants qui souhaitent effectuer un stage en pays en voie de développement en MED 23 et en MED 24 doivent valider 45 heures de cours suivi du sigle (PVD).

NOTE IMPORTANTE

Avant d'être autorisé à entreprendre la formation post-graduée en médecine générale (MEGE 3DS), le docteur en médecine doit apporter la preuve qu'il a suivi avec assiduité et succès 200 heures de cours agréés (AM du 01.12.1987 publié au MB du 17.12.1987) organisés par le CUMG (Centre universitaire de médecine générale).

Ces cours agréés sont identifiés par le sigle ♦.

Il est conseillé aux étudiants de valider au moins une centaine d'heures agréées pour la médecine générale pendant les trois premières années de doctorat quelle que soit l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur carrière.

ANES 2110

Anesthésiologie [15-0-0]

M.-Fr. DE KOCK, L. VAN OBBERGH

CHG 2210

Recherches en chirurgie [30-0-0]

P. GIANELLO (coord.), M.-Fr. DE KOCK, A. KARTHEUSER

CHGC 2110

Chirurgie cardiaque [15-0-0]

R. DION, M. GOENEN, Y. LOUAGIE

ESP 2730

Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0] ♦

M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET

INFM 2111

Eléments d'informatique médicale [15-15-0] ♦

P. BAUDHUIN

INTR 2230

Compléments de maladies vasculaires [15-0-0] ⊕

Ch. LEFEBVRE, J.-Cl. SCHOEVAERDTS

INTR 2260

Compléments de gastro-entérologie [15-0-0] ⊗ ♦

R. FIASSE, M. MELANGE

INTR 2265

Compléments de pathologie chirurgicale de l'appareil digestif [15-0-0]

J.-M. COLLARD, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER

INTR 2291

Exploration fonctionnelle cardiaque [15-0-0] ⊕

Cl. HANET, J.-L. VANOVERSCHELDE

INTR 2292

Exploration fonctionnelle pulmonaire [15-0-0] ⊗

D. STANESCU

MED 2180

Hygiène tropicale [15-0-0] ♦ (PVD)

M. MALENGREAU

MED 2184

Médecine hospitalière [14-0-0]

E. COCHE (coord.)

MED 2260

Santé et développement [30-0-0] ♦ (PVD)

D. GRODOS, D. GUHA

MED 2310

Analyse des médecines parallèles [7,5-0-0] ♦

M. LAMBERT (coord.)

MED 2320

Education du patient à sa maladie [0-0-15] ♦

B. VANDELEENE

MED 2332

Stratégie d'utilisation du laboratoire et des thérapeutiques en pathologie infectieuse [15-0-0] ♦

M. DELMEE, P. GOUBAU, Fr. ZECH

MED 2350

Ethique biomédicale [15-0-0] ♦

M. BOTBOL, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIER*
M. CAITEUX, Th. SLUYSMANS, M. WATTIEZ

PEDI 2140

Cardiologie pédiatrique [15-0-0]

PNEU 2110	Compléments de pneumologie [15-0-0] ❖	Y. SIBILLE, D. STANESCU
PSYC 2141	Psychosomatique I (somatisations névrotiques et psychothérapies d'inspiration analytique (individuelle, de couple et de groupe)) [0-0-30] ❖	P. DE NEUTER
PSYC 2142	Psychosomatique II (Pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale) [0-0-30] ❖	Chr. REYNAERT
PSYC 2150	Psychiatrie infantile [30-0-0] ❖	J.-Y. HAYEZ
PSYC 2190	Psychiatrie juvénile [15-0-0] ❖	Ph. VAN MEERBEECK (Suppl. A. MASSON)
RDGN 2130	Compléments d'imagerie médicale [15-0-0] Ø	B. MALDAGUE, J. PRINGOT

MED 22 Deuxième année d'études
Premier quadrimestre

A. Apprentissage de la démarche clinique

STAG2120 Stage d'immersion : deux semaines obligatoires du 14 au 24 décembre 1998.

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1^{er} doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique,...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

B. Enseignement intégré des pathologies systémiques

On remarquera que ces secteurs comprennent des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points «Autres enseignements...», «Démonstrations cliniques»

Secteur d'endocrinologie (49 h)

Coord. P. MALVAUX

Cours : INTR 2377 (25 h), PEDI 2160 (9 h), ANPS 2211 (2 h), RDGN 2162 (1 h) et CMCH 2121 (12 h).

Secteur de néphrologie et d'urologie (71 h).

Coord. P. VAN CANGH

Cours : INTR 2376 (16,5 h), CHG 2240 (16 h), PEDI 2160 (3 h), ANPS 2211 (3 h), RDGN 2162 (4 h), CMCH 2121 (12 h) et URO 2110 (15 h).

Secteur d'hématologie (47 h)

Coord. G. CORNU

Cours : INTR 2378 (18 h), PEDI 2160 (15 h), ANPS 2211 (2 h) et CMCH 2121 (12 h).

Secteur de maladies nerveuses (59 h)

Coord. Chr. SINDIC

Cours : NEUR 2110 (30 h), NEUR 2180 (9 h), ANPS 2211 (2 h) et NEUR 2120 (18 h).

C. Autres enseignements donnés parallèlement

ANPS 2211	Anatomie pathologique spéciale, y compris les colloques anatomo- cliniques [15-0-10] ♦	Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL, J. RAHIER
PHAR 2121	Pharmacologie spéciale, 3 ^e partie, et prescription médicale [40-0-0] ♦	J.-M. MALOTEAUX (coord.), Y. HORSMANS
PSYC 2160	Séminaire de psychologie médicale [0-0-24] ♦	Ph. VAN MEERBEECK (Suppl. P. JANNE) (coord.), M. DE CLERCQ, P. DE NEUTER, Chr. REYNAERT, J. SERRANO (Sont associés à cet enseignement : D. CHARLIER, J.-Fr. MAHY, et A. MASSON)
RDGN 2162	Radiodiagnostic, 2 ^e partie [7,5-15-0] ♦	B. MALDAGUE, J. PRINGOT

D. Démonstrations cliniques

Cliniques médico-chirurgicales

Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [67,5-0-0] ♦

M. BUYSSCHAERT (coord.), B. BOLAND, A. BOSLY, M. DEKOCK, L. DELAUNOIS, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Y. PIRSON

Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [25,5-0-0] ♦

J.-B. OTTE (coord.), M. BUCHE, J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, R. VERHELST

Cliniques médico-chirurgicales : pathologie infantile [30-0-0] ♦ J.-P. BUTS, G. CORNU, M. MAES, P. MALVAUX, J. NINANE

Clinique et policlinique urologiques [15-0-0] R.-J. OPSOMER, P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE

Deuxième quadrimestre

Attention au calendrier spécial : les cours du deuxième quadrimestre débutent le lundi 18 janvier et se terminent le vendredi 7 mai 1999. La session des examens de juin s'ouvre le lundi 31 mai 1999.

A. Apprentissage de la démarche clinique

La coordination de ces enseignements est assurée par le professeur M. LAMBERT.

On remarquera que ce secteur comprend des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points «Autres enseignements...», «Démonstrations cliniques»

Tutorat : des groupes de 2 à 4 étudiants sont pris en charge par un enseignant de 1^{er} doctorat, pendant un minimum de 2 heures par semaine, pour des activités cliniques (discussion de cas sur dossier prolongé par une recherche bibliographique, initiation à l'examen clinique,...). L'étudiant participera à cette activité pendant un semestre de cours et se verra attribuer un tuteur pour ce semestre.

PEDI 2200	Pathologie néonatale [6-0-0] ainsi que	G. VERELLEN
CMCH 2121	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie médicale [67,5-0-0] [partim : 12-0-10]	M. BUYSSCHAERT (coord.), B. BOLAND, A. BOSLY, M. DEKOCK, L. DELAUNOIS, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Y. PIRSON
CMCH 2122	Cliniques médico-chirurgicales : pathologie chirurgicale [25,5-0-0]	J.-B. OTTE (coord.), M. BUCHE, J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, R. VERHELST

B. Enseignement intégré des pathologies systémiques

On remarquera que ces secteurs comprennent des volumes horaires partiels relevant des charges horaires totales d'enseignements repris sous les points «Autres enseignements...», «Démonstrations cliniques»

Secteur de gynécologie-obstétrique (108h)

Coord. K. THOMAS

Cours : OBST 2111 (30 h), OBST 2112 (30 h), OBST 2120 (22,5 h) et OBST 2140 (22,5 h) ANPS 2211 (3 h).

Secteur locomoteur (91 h)

Coord. Fr. HOUSIAU

Cours : CHG 2230 (23 h), INTR 2375 (18 h), MEFY 2110 (13 h), ANPS 2211 (3 h), RDGN 2162 (4 h), CMCH 2121 (12 h) et ORTO 2130 (18 h).

C. Autres enseignements donnés parallèlement

ANPS 2211	Anatomie pathologique spéciale, y compris les colloques anatomo- cliniques [15-0-10] ♦	Jean-Pierre COSYNS, E. MARBAIX, H. NOEL, J. RAHIER
-----------	--	--

PHAR 2121	Pharmacologie spéciale, 3 ^e partie, et prescription médicale [40-0-0] ♦	J.-M. MALOTEAUX (coord.), Y. HORSMANS
MED 2290	Cancérologie [15-0-0]	P. SCALLIET, M. SYMANN
RDGN 2162	Radiodiagnostic, 2 ^e partie [7,5-15-0] ♦	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
D. Démonstrations cliniques		
<i>Cliniques médico-chirurgicales</i>		
CMCH 2121	Cliniques médico-chirurgicales: pathologie médicale [67,5-0-0] ♦	M. BUYSSCHAERT (coord.), B. BOLAND, A. BOSLY, M. DEKOCK, L. DELAUNOIS, J.-P. DEVOGELAER, J. DONCKIER, A. FERRANT, A. GEUBEL, Y. PIRSON
CMCH 2122	Cliniques médico-chirurgicales: pathologie chirurgicale [25,5-0-0]	J.-B. OTTE (coord.), M. BUCHE, J.-M. COLLARD, R. DETRY, R. DION, J.-Fr. GIGOT, A. KARTHEUSER, J. LERUT, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, R. VERHELST
CMCH 2123	Cliniques médico-chirurgicales: pathologie infantile [30-0-0] ♦	J.-P. BUTS, G. CORNU, M. MAES, P. MALVAUX, J. NINANE
ORTO 2130	Clinique chirurgicale orthopédique [18-0-0]	Pierre-Pascal DE NAYER (coord.), Ph. DE CLOEDT, Chr. DELLOYE, J. LEGAYE, Wl. LOKIETEK, E. MUNTING, P. POILVACHE, J.-J. ROMBOUTS, P. BERNARD, C. HUBINONT, K. THOMAS
OBST 2120	Clinique obstétricale [22,5-0-0]	S. DE COOMAN, J. DONNEZ, M. NISOLLE, K. THOMAS
OBST 2140	Clinique gynécologique [22,5-0-0]	Chr. RAFTOPOULOS, G. SEBIRE, Chr. SINDIC
NEUR 2120	Clinique des maladies nerveuses [18-0-0]	

Liste des cours à option recommandés pour le 2^e doctorat

Les étudiants doivent choisir deux cours à option en MED 21, de préférence dans la liste des cours recommandés. L'étudiant peut également prendre comme cours à option un cours recommandé dans une autre année de doctorat. S'il souhaite choisir un cours à option non repris dans les listes des doctorats, il doit demander l'autorisation du président de son comité d'année. Les étudiants qui souhaitent effectuer un stage en pays en voie de développement en MED 23 et en MED 24 doivent valider 45 heures de cours suivi du sigle (PVD).

NOTE IMPORTANTE

Avant d'être autorisé à entreprendre la formation post-graduée en médecine générale (MEGE 3DS), le docteur en médecine doit apporter la preuve qu'il a suivi avec assiduité et succès 200 heures de cours agréés (AM du 01.12.1987 publié au MB du 17.12.1987) organisés par le CUMG (Centre universitaire de médecine générale). Ces cours agréés sont identifiés par le sigle ♦.

Il est conseillé aux étudiants de valider au moins une centaine d'heures agréées pour la médecine générale pendant les trois premières années de doctorat quelle que soit l'orientation qu'ils souhaitent donner à leur carrière.

ANPS 3130	Anatomie pathologique des animaux de laboratoire [15-15-0]	C. GODFRAIND
CHGC 2110	Chirurgie cardiaque [15-0-0]	R. DION, M. GOENEN, Y. LOUAGIE
ESP 2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0] ♦	M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET
IEP 2840	Compléments d'orthopédie et de traumatologie [22,5-0-0] ♦	J.-J. ROMBOUTS (coord.), Pierre-Pascal DE NAYER, P. POILVACHE
INFM 2112	Informatique médicale [15-15-0] ♦	L. LAMBOTTE, Fr. ROGER FRANCE
INTR 2180	Hématologie clinique [30-0-0] ♦	A. BOSLY, A. FERRANT
INTR 2211	Compléments d'endocrinologie [15-0-0] ♦	M. BUYSSCHAERT, D. MAITER
INTR 2212	Maladies de la nutrition et des glandes à sécrétion interne [30-0-0]	D. MAITER, J.-P. THISSEN
INTR 2220	Maladies de la nutrition et diététique [15-15-0] ♦	J.-P. THISSEN
INTR 2271	Compléments de néphrologie [15-0-0] ♦	Y. PIRSON
INTR 2280	Rhumatologie et affections métaboliques du squelette [30-0-0] ♦	J.-P. DEVOGELAER, W. ESSELINCKX

MED 2184	Médecine hospitalière [14-0-0]	E. COCHE (coord.)
MED 2260	Santé et développement [30-0-0] ♦ (PVD)	D. GRODOS, D. GUHA
MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0] ♦	M. BOTBOL, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIERIS*
MEFY 2120	Réhabilitation motrice et compléments de médecine physique [15-0-0]	L. PLAGHKI
MNUC 2100	Applications de la médecine nucléaire in vivo [15-0-0]	Fr. JAMAR, Th. VANDER BORGH
NEPE 2110	Neurologie infantile [30-0-0]	G. SEBIRE
NEUR 2190	Policlinique de neurologie [0-15-0] ♦	P. LALOUE, Chr. SINDIC
OBST 2160	Stérilité féminine et masculine [30-0-0]	S. BASSIL, S. DE COOMAN, J. DONNEZ, M. NISOLLE
OBST 2180	Médecine foetale [15-0-0]	P. BERNARD, C. HUBINONT
PSYC 2142	Psychosomatique II (Pathologies médicales fonctionnelles, psychothérapie systémique et comportementale) [0-0-30] ♦	Chr. REYNAERT
PSYC 2190	Psychiatrie juvénile [15-0-0] ♦	Ph. VAN MEERBEECK (Suppl. A. MASSON)
RDGN 2120	Neuroradiologie [15-0-0] ⊕	G. COSNARD, P. MATHURIN
RDGN 2130	Compléments d'imagerie médicale [15-0-0] ⊕	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
RDTN 2120	Compléments de cancérologie [30-0-0] ♦	J. LONGUEVILLE, M. SYMANN, A. VAN DER WIELEN
SEX 2280	Sexologie médicale [15-0-0]	A. LEQUEUX (coord.), R.-J. OPSOMER, Chr. REYNAERT
URO 2120	Compléments d'urologie [15-0-0]	P. VAN CANGH, Fr.-X. WESE

MED 23 Troisième année d'études

Choix de l'orientation

En 3^e doctorat, les cours à option constituent une part importante du programme. En fonction des cours qu'ils choisissent, les étudiants peuvent se préparer à choisir une orientation (médecine générale, médecine spécialisée, recherche, santé publique, médecine du travail). Ils ne confirmeront définitivement l'orientation choisie qu'au terme de leur sixième année d'études pour la médecine générale et au terme de leurs stages obligatoires et recommandés pour les autres spécialités. Les étudiants qui choisissent l'**orientation médecine générale** doivent en effet être inscrits au CUMG dès le début du 4^e doctorat. Les étudiants qui choisissent l'**orientation médecine spécialisée** déposent leur demande de stage à option et s'inscrivent au concours pendant le mois de novembre du 4^e doctorat. Les étudiants qui choisissent l'**orientation stomatologie** doivent se faire connaître à l'administration des stages avant le début des stages obligatoires et recommandés, pour bénéficier d'un plan de stage compatible avec leur inscription en 1^{re} licence en science dentaire en cumul avec leur 4^e doctorat. Les étudiants qui choisissent l'**orientation médecine du travail, santé publique, recherche** ou sont **sans orientation** doivent également se faire connaître à ce moment au secrétariat de la faculté et à l'administration des stages. En outre, les étudiants qui choisissent l'orientation santé publique doivent se faire connaître à l'École de santé publique, ceux qui choisissent l'orientation recherche, à la Commission des étudiants chercheurs.

A. Enseignement

Cours communs obligatoires

Au cours du 1^{er} semestre du 3^e doctorat, l'étudiant complètera sa formation de base par des cours obligatoires. Il personnalisera sa formation en choisissant une filière et des cours à option. Les cours suivis du sigle ♦ sont des cours agréés CUMG.

Les cours obligatoires se déroulent du 21 septembre 1998 au 27 novembre 1998

CMCH 2311	Cliniques intégrées [24-0-0]	M. LAMBERT (coord.), M. DEKOCK, R. DION, A. GEUBEL, A. KARTHEUSER, D. RODENSTEIN, J.-Cl. SCHOEVAERDTS, J.-P. SQUIFFLET, R. VANWIJCK, J.-M. LACHAPPELLE
DERM 2111	Dermatologie [22,5-0-0]	
ESP 2730	Principes généraux de santé publique et économie de la santé [30-0-0] ♦	M.-Chr. CLOSON, R. TONGLET
MED 2150	Eléments de médecine légale [15-0-0]	Fr. BONBLED
MED 2251	Stomatologie [9-0-0]	H. REYCHLER
MED 2350	Ethique biomédicale [15-0-0] ♦	M. BOTBOL, J.-Ph. COBBAUT*, L. ROEGIERIS*

MED 2341	Médecine et environnement [7,5-0-0] ❖	D. LISON
MED 2342	Systèmes de santé et organisation médico-sociale [15-0-0] ❖	W. D'HOORE, J.-M. KETELSLEGERS
MED 2380	Prescriptions médicales [3-14-0] [partim : 3-0-0] ❖	J. VANKALCK (coord.), L. VANDERBECK, D. VANTHUYNE
MEGE 2110	Introduction à la médecine générale [16-0-0] ❖	M. VAN DEN HAUTE, Ch. VANWELDE
ORL 2111	Oto-rhino-laryngologie [22,5-2-0]	M. GERSDORFF
OFTA 2111	Ophtalmologie [22,5-2-0]	J.-M. LEMAGNE
PEDI 2123	Génétique médicale [10-0-0] ❖	Chr. DUMOULIN
	et un des 3 cours suivants moyennant inscription au secrétariat de la faculté :	
MD 2201	Questions de sciences religieuses: l'éthique chrétienne [15-0-0]	Ph. GOFFINET
MD 2202	Questions de sciences religieuses: la foi chrétienne [15-0-0]	Ph. WEBER
MD 2203	Questions de sciences religieuses: la bible et son message [15-0-0]	J.-M. VAN CANGH

Cours spécifiques aux filières

En fonction de son orientation future, l'étudiant doit choisir une filière parmi les suivantes :

Filière médecine générale

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 3^e doctorat comprend,

- les cours communs obligatoires,
- les cours spécifiques obligatoires suivants (qui sont pré requis à l'inscription au CUMG en 4^e doctorat) :

MEGE 2131	Aspects spécifiques de psychologie médicale en médecine générale [16-0-0] ❖	M. VAN DEN HAUTE, Ph. VAN MEERBEECK
MED 2370	Gériatrie [15-0-0] ❖	Chr. SWINE (coord.), Ph. MEIRE, M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
MEGE 2123	Eléments de thérapeutique d'urgence en médecine générale [16-1,5-0] ❖	M. VAN DEN HAUTE (coord.), J.-P. SONDAG, J. VANKALCK

- les cours à option :

En 1998-1999, les étudiants doivent valider **40** heures de cours à option ayant été suivis au cours des 3 doctorats dont un cours agréé par le CUMG (cours marqués du sigle ❖) et entre autre, le cours suivant qui est recommandé en MED 23 et MED 24 de façon à permettre au futur médecin généraliste d'obtenir après son diplôme le certificat complémentaire en interprétation de l'électrocardiogramme :

INTR 3290	Interprétation de l'électrocardiogramme [15-30-0] (❖ pour 15-0-0)	Chr. BROHET, D. DE JONGHE, M. ROUSSEAU
-----------	---	--

Le statut d'étudiant chercheur est considéré comme un cours à option de 20 heures, par année accomplie sous ce statut, pour la dernière fois cette année.

Filière médecine spécialisée et recherche

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 3^e doctorat comprend,

- les cours communs obligatoires,
- les cours à option :

En 1998-1999, les étudiants doivent valider **60** heures de cours à option ayant été suivis au cours des 3 doctorats et entre autre, le cours suivant :

MED 2345	Séminaires de soins intensifs: le patient critique [0-0-24]	M. GOENEN (coord.), St. CLEMENT DE CLETY, Ph. HANTSON, L.-M. JACQUET, P.-Fr. LATERRE
----------	---	--

Le statut d'étudiant chercheur est considéré comme un cours à option de 20 heures, par année accomplie sous ce statut, pour la dernière fois cette année.

Les étudiants qui souhaitent «capitaliser» les «200 heures agréées CUMG» de façon à se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours doivent suivre un maximum d'heures agréées par le CUMG.

A partir de 1999-2000, les deux cours à option seront enregistrés chaque année. L'étudiant aura donc à suivre deux cours à option en MED 23.

Filière médecine du travail

Les étudiants qui se destinent à la médecine du travail, qui est une spécialité médicale reconnue exercée à titre exclusif, ont intérêt, avant leur stage à option dans cette discipline, à suivre 30 heures de cours à option à choisir parmi les cours suivants :

EDUS 2241	Santé du travail et de l'environnement [30-0-0] ❖	J.-P. BUCHET, D. LISON
MDTR 3160	Physiologie du travail [15-0-0]	H. NIELENS
MDTR 3270	Législation médico-sociale [15-0-0]	J. BROUWERS, G. SCHAMPS

Autres filières en santé publique

Pour les étudiants qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la santé publique autres que la médecine du travail, aucun pré requis n'est obligatoire.

Leur programme est celui d'une des deux filières en médecine générale ou médecine spécialisée.

Il est cependant souhaitable qu'ils choisissent un ensemble de cours à option en rapport avec leur orientation future parmi les cours proposés par le programme du diplôme d'études complémentaires de deuxième cycle en méthodes quantitatives en sciences de la santé (ESP 2DC), ou dans la liste des cours proposant une formation dans un domaine de la médecine sociale et de la médecine préventive.

Liste des cours à option recommandés pour le 3^e doctorat

ANES 2310	Eléments avancés d'anesthésiologie [22,5-0-0]	M.-Fr. DE KOCK, Fr. SINGELYN, L. VAN OBERGHE
DERM 2112	Dermatologie, théorie et clinique [18-8-0] [partim : 15-0-0] ❖	J.-M. LACHAPPELLE
DERM 2120	Compléments de dermatologie [15-0-0]	J.-M. LACHAPPELLE
INTR 2430	Nutrition humaine [15-0-0] ❖	J. KOLANOWSKI
INTR 3650	Séminaire de médecine interne [0-0-45] [partim : 0-0-15]	J. MELIN (coord.), J.-L. BALLIGAND, Ph. COLLARD, V. D'HONDT, Ch. DAUMERIE, Jean-François DE PLAEN, R. FIASSE, Fr. HOUSIAU, Ph. MEERT, M. ROUSSEAU, N. STRAETMANS
MED 2252	Stomatologie, théorie et clinique [6-0-0]	H. REYCHLER
MED 2300	Séminaire de déontologie médicale [0-0-15] ❖	M. BOTBOL, Chr. HUBLET, L. MICHEL
MED 2390	Gérontologie sociale [22,5-0-0]	X. LEROY
MED 2410	Evaluation et réadaptation en gériatrie [22,5-0-0]	Th. DE BARSY, Chr. SWINE
MED 2430	Eléments de statistiques médicales [15-15-0] ❖	A. BOUCKAERT, W. D'HOORE, A. ROBERT
NEUR 3130	Compléments de neuropathologie [22,5-0-0]	
OBST 3110	Anatomie des organes de la reproduction en fonction des techniques chirurgicales, obstétricales et gynécologiques [0-30-0]	S. DE COOMAN, J. DONNEZ, C. HUBINONT, M. NISOLLE
OFTA 2120	Compléments d'ophtalmologie [15-0-0] ❖	J.-M. LEMAGNE
ORL 2112	Consultations journalières en oto-rhino-laryngologie [15-0-0] ❖	M. GERSDORFF
PSYC 2200	Psychogériatrie: psychologie et psychopathologie de la personne âgée [22,5-0-0] ❖	Th. DE BARSY, Ph. MEIRE

B. Stages

Les stages à temps plein débutent le lundi 11 janvier 1999.

Au cours du 2^e semestre du 3^e doctorat et du 1^{er} semestre du 4^e doctorat, l'étudiant effectue 6 périodes de 2 mois de stages (4 périodes de stages obligatoires et 2 périodes de stages recommandés).

les stages obligatoires se répartiront comme suit :

- Médecine (adultes) : 2 mois
- Médecine (enfants) : 2 mois
- Gynécologie-obstétrique : 2 mois
- Chirurgie : 2 mois.

Les étudiants doivent effectuer 2 périodes de 2 mois de stages dits recommandés dont la liste couvre l'ensemble des spécialités médicales.

Le catalogue des stages, maîtres de stages et des endroits de stages est disponible à l'Administration des stages. Les activités de stages sont consignées dans un carnet de stages et évaluées sur des formulaires officiels remis à l'étudiant.

Des séminaires d'encadrement sont organisés dans les différents départements dont :

CHIR 2360	Discussion de cas de pathologie chirurgicale [0-0-15]	J. LERUT, Ph. NOIRHOMME, P. POILVACHE
GYNE 2360	Discussion de cas de gynécologie [0-0-4]	J. DONNEZ, M. NISOLLE
INTR 2360	Discussion de cas de médecine interne générale (par séries) [0-0-15]	Jacques DE PLAEN
OBST 2360	Discussion de cas d'obstétrique [0-0-4]	K. THOMAS (coord.), P. BERNARD, C. HUBINONT
PEDI 2360	Discussion de cas de pédiatrie [0-0-7]	G. CORNU (coord.), Th. SLUYSMANS, E. SOKAL, Chr. VERMYLEN

Un règlement interne est remis aux étudiants dès le 2^e doctorat. Il régit les dispositions pratiques des stages. Les stages des pays en voie de développement ne sont accessibles qu'aux étudiants qui ont suivi et présenté avec succès le cours d'Hygiène tropicale (MED 2180) et le cours Santé et développement (MED 2260) ou un autre cours agréé par la responsable des stage en pays en voie de développement (M. Malengreau), de façon à atteindre un total de 45 heures.

L'administration des stages, sur base du dossier de l'étudiant, examinera si les obligations de stages ont bien été remplies et informera le jury de 3^e doctorat des manquements et absences relevés au cours du 2^e semestre de cette année d'étude.

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4^e doctorat.

C. Certificats complémentaires

Au cours de son 3^e et de son 4^e doctorat, l'étudiant peut acquérir des certificats qui lui donneront accès à certaines pratiques médicales dans le cadre de l'INAMI ou en-dehors de celui-ci. Il s'agit des certificats suivants :

Interprétation de l'électro-cardiogramme

Les étudiants et les médecins qui souhaitent obtenir le certificat d'aptitude en **interprétation de l'électro-cardiogramme**, suivent le cours à option :

INTR 3290	Interprétation de l'électrocardiogramme [15-30-0] (♣ pour 15-0-0) Chr. BROHET, D. DE JONGHE, M. ROUSSEAU
-----------	--

Le certificat sera attribué à l'étudiant qui a obtenu un minimum de 14/20 à l'examen et qui a pris une inscription spéciale complémentaire au service d'inscriptions (Tél. 764.50.23).

Médecine préventive

Pour répondre aux exigences imposées aux médecins qui souhaitent travailler dans les consultations de l'ONE, la Faculté de médecine assure une formation complémentaire de 30 heures dans le domaine de la médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant.

PEDI 2190	Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant [30-0-0] ♣	M. MALENGREAU
-----------	---	---------------

Cette formation est en outre accessible :

- aux médecins généralistes moyennant l'inscription à un cours isolé à l'UCL et aux généralistes en formation complémentaire spécifique à l'UCL (DES en médecine générale)
- aux pédiatres en formation à l'UCL sans inscription (cours à option),
- aux étudiants du DES en santé publique.

Un certificat est officiellement délivré par la Faculté de médecine au porteur du diplôme de docteur en médecine qui a obtenu un minimum de 12/20 à l'examen.

Coordinateur : Unité d'épidémiologie - Professeur M. MALENGREAU.

Utilisation des rayons X en diagnostic médical

(A.R. du 07/09/1993, Moniteur belge du 15/10/1993)

Les étudiants et docteurs en médecine qui souhaitent obtenir l'agrément ministériel pour l'utilisation des rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé dans le cadre de leur spécialité, suivent les cours suivants

RDGN 3120	Principes, techniques et contrôle de qualité en imagerie médicale [25-0-5]	B. MALDAGUE, J. PRINGOT
RDGN 3310	Radioprotection en imagerie médicale (y compris bases radiobiologiques et législation) [15-0-0]	Ph. CLAPUYT, A. WAMBERSIE
RDGN 3320	Radioprotection en imagerie médicale (compléments et questions spéciales) [15-0-0]	Ph. CLAPUYT, A. WAMBERSIE

En outre, les candidats devront effectuer un stage de 4 semaines dans un service d'imagerie médicale reconnu par la Commission d'enseignement. Pour le cours RDGN 3120 et le stage, des dérogations peuvent être accordées par la Commission d'enseignement pour les médecins spécialistes ou candidats spécialistes dans certaines disciplines dont la cardiologie, pneumologie, gastro-entérologie, rhumatologie, anesthésiologie, chirurgie orthopédique et vasculaire, neurologie et neurochirurgie.

Coordinateur : Professeur B. MALDAGUE.

MED 24 Quatrième année d'études

Les étudiants peuvent valoriser les stages effectués après leur sixième année d'études médicales dans le cadre de leur formation spécifique en médecine générale s'ils s'inscrivent au CUMG (Centre universitaire de médecine générale) et suivent un programme organisé par ce CUMG (directive européenne 93/16/CE du 05/04/1993).

Orientation en médecine générale

Premier semestre

Stages hospitaliers organisés et agréés par le CUMG. Les étudiants de cette orientation doivent choisir leurs stages recommandés dans la liste des stages agréés par le CUMG.

Deuxième semestre

A. Stages

Six mois de stage de médecine générale (du 4 janvier 1999 au 11 juin 1999) dont au moins 2 mois chez un maître de stage en médecine générale nommé par la Faculté, le reste étant partagé entre 1 à 3 mois maximum chez un chargé de stage choisi par l'étudiant et/ou 1 à 2 mois de stage pédagogique externe de médecine générale.

B. Enseignement

L'enseignement, interactif avec la pratique de stage, s'organise, pendant le deuxième semestre, lors de la *journée de retour*, le vendredi.

Cet enseignement comporte les cours suivants qui ne sont accessibles qu'aux étudiants qui effectuent pendant ce semestre leur stage de médecine générale dans le cadre du CUMG :

MED 2380	Prescriptions médicales [3-14-0] [partim : 0-14-0] ♣	J. VANKALCK (coord.), L. VANDERBECK, D. VANTHUYNE
MEGE 2101	Séminaires de médecine générale [0-0-22] ♣	L. VANDERBECK (coord.), A.-M. MULONGO, J. VANKALCK, D. VANTHUYNE
MEGE 3020	Questions approfondies de médecine générale (2 ^e partie) [0-0-20] ♣	M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
MEGE 3040	Organisation logistique de la médecine générale [16-0-0] ♣	Ch. VANWELDE
MEGE 3000	Travail de fin d'année [0-0-0] ♣	M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
	et un cours à option à choisir parmi les cours suivants :	
MEGE 2121	Questions spéciales de pratique de stage en médecine générale [16-0-0] ♣	M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK

- MEGE 2131 Aspects spécifiques de psychologie médicale en médecine générale [16-0-0] ❖
- MEGE 2122 Actes techniques en médecine générale [0-11-0] ❖
- MEGE 3010 Questions approfondies en médecine générale (1^{re} partie) [0-0-20] ❖
- PEDI 2190 Formation complémentaire en médecine préventive du nourrisson et du jeune enfant [30-0-0] ❖

M. VAN DEN HAUTE, Ph. VAN MEERBEECK
L. VANDERBECK, J. VANKALCK
M. VAN DEN HAUTE, J. VANKALCK
M. MALENGREAU

Le jury de médecine générale a lieu entre le 31 mai et le 24 juin 1999.

A l'issue de leurs études, les étudiants de l'orientation médecine générale doivent avoir suivi un total de 200 heures de cours agréés organisés par le CUMG (❖) qui constituent le pré requis nécessaire à toute formation en médecine générale en post-curriculum.

Autres orientations

Premier semestre

Au cours du 1^{er} semestre de 4^e doctorat, l'étudiant poursuit les stages obligatoires et recommandés entamés pendant le 2^e semestre du 3^e doctorat. Il termine ses 4 grands examens cliniques. L'évaluation de ces stages et de ces examens fera l'objet d'une prédélibération partielle en janvier 1999.

Deuxième semestre

Le 2^e semestre du 4^e doctorat est un semestre d'orientation, qui aura été préparé pendant le 3^e doctorat en fonction de la filière choisie. Pour les futurs spécialistes, c'est au cours de ce semestre que se déroulent les «concours» en vue de la sélection des médecins assistants cliniciens candidats spécialistes (MACCS).

Orientation médecine spécialisée

Le deuxième semestre comprend 3 périodes de stages de 2 mois. L'étudiant doit effectuer une période de stage au moins dans la ou les spécialités pour lesquelles il postule.

Les étudiants qui souhaitent se spécialiser en stomatologie ou en chirurgie maxillo-faciale ont la possibilité, moyennant accord préalable du Président du comité d'année de 4^e doctorat, de suivre les cours de 1^{re} licence en science dentaire pour autant qu'ils aient organisé leur programme de stages obligatoires et recommandés de façon à terminer par 4 mois de stages recommandés pour cette orientation. Cela n'est possible que s'ils se sont fait connaître à l'administration des stages dès le début de MED 23. Les concours se déroulent du 03 mai 1999 au 11 mai 1999.

Les étudiants qui souhaitent compléter leur 200 heures agréées ❖, de façon à pouvoir se réorienter vers la médecine générale au cas où ils ne seraient pas sélectionnés à un concours, doivent suivre le nombre d'heures agréées par le CUMG qui leur manquent.

Orientation recherche

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2^e semestre du quatrième doctorat consistera en stages plein temps dans un ou plusieurs laboratoires de la Faculté de médecine. Ils pourront, s'ils le souhaitent, suivre un ensemble de cours choisis en fonction de leur intérêt scientifique (éventuellement dans le programme d'une autre Faculté). Ce programme (stages et enseignement), composé par l'étudiant et son promoteur, sera envoyé avant le 1^{er} décembre au Président du comité d'année de 4^e doctorat et au Président de la commission des étudiants chercheurs. L'ensemble du programme du 2^e semestre du quatrième doctorat devra être approuvé avant le 20 décembre par la commission des étudiants chercheurs qui avertira l'étudiant, son promoteur, le Président du quatrième doctorat et la faculté.

Orientation médecine du travail

Au cours du 2^e semestre de 4^e doctorat, l'étudiant doit effectuer au moins deux fois deux mois de stages chez un maître de stage en médecine du travail reconnu par la faculté (s'adresser au Professeur D. Lison, TOXI 3054, Tél. 02/764.32.20)

Autres orientations en santé publique

Pour les étudiants qui choisissent cette orientation, le 2^e semestre du 4^e doctorat comprend des stages dans des institutions responsables d'un programme de santé communautaire (s'adresser au Professeur R. TONGLET, EPID 3034, Tél. 02/764.33.20), et des stages dans des pratiques médicales agréées. Le choix des lieux de stage sera déterminé en fonction de l'orientation voulue par l'étudiant : santé communautaire, santé et environnement, médecine scolaire, médecine d'expertise, éducation pour la santé, gestion et administration des institutions de santé, épidémiologie, recherche clinique, etc.

Évaluation

Au terme de chacun des stages obligatoires, l'étudiant doit présenter un grand examen clinique qui évalue globalement les connaissances théoriques et pratiques de la discipline concernée. Les notes de ces grands examens cliniques seront examinées en délibération de 4^e doctorat. Le jury de 4^e doctorat délibérera sur ces notes et les notes de stage. Le grade final sera attribué par un jury d'études qui intégrera le curriculum d'études de l'étudiant et l'évaluation des activités d'étudiant chercheur.

Liste des cours à option accessibles pendant les 4 doctorats

ANES 2110	Anesthésiologie [15-0-0]	M.-Fr. DE KOCK, L. VAN OBBERGH
CHG 2200	Chirurgie plastique [15-0-0]	B. BAYET, R. VANWIJCK
CHG 2210	Recherches en chirurgie [30-0-0]	P. GIANELLO (coord.), M.-Fr. DE KOCK, A. KARTHEUSER
CHG 2250	Séminaire de transplantation d'organes [0-0-15]	J.-B. OTTE (coord.), M. GOENEN, D. LATINNE, J. LERUT, Y. PIRSON, J.-P. SQUIFFLET
INTR 2330	Compléments de médecine interne [22,5-0-0]	M. LAMBERT (coord.)
MED 2310	Analyse des médecines parallèles [7,5-0-0] ❖	M. LAMBERT (coord.)
MED 2331	Stratégie d'utilisation de l'imagerie médicale et de la biologie clinique [16,5-0-0] ❖	M. LIEVENS, J. MELIN, J. PRINGOT
MED 2332	Stratégie d'utilisation du laboratoire et des thérapeutiques en pathologie infectieuse [15-0-0] ❖	M. DELMEE, P. GOUBAU, Fr. ZECH
MED 2400	Vieillessement normal et épidémiologie du vieillissement pathologique [22,5-0-0] ❖	Chr. SWINE
MED 2420	Algologie [15-0-0] ❖	L. PLAGHKI, J.-L. SCHOLTES
MIGE 3140	Compléments d'immunologie humaine normale et pathologique [30-0-0]	H. BAZIN (coord.), M. DE BRUYERE, J.-P. VAERMAN
PSYC 2210	Séminaire de psychopathologie-psychiatrie [0-0-45]	M. DE CLERCQ, Fr. LEGEIN, J.-P. ROUSSAUX, A. SEGHERS